

REGISTRE DE CONCERTATION DU PUBLIC

REQUALIFICATION DU SECTEUR
DE LA PORTE DE FRANCE
À SAINT-GENIS-POUILLY

Lieu de concertation : _____

Durée de la concertation : _____

REGISTRE DE CONCERTATION DU PUBLIC

Situé à Saint-Genis-Pouilly, à l'Est du département de l'Ain et à proximité de la frontière Suisse, le giratoire de la Porte de France est à l'intersection de plusieurs axes importants du Pays de Gex. Sa situation centrale engendre le passage de plus de 25 000 véhicules par jour et de grosses difficultés de circulation aux heures de pointe. De nouveaux projets en cours sur le secteur devraient encore augmenter les flux. Pour pallier ces difficultés, le Département de l'Ain a décidé de réaménager intégralement l'actuel giratoire en permettant le développement de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Ce projet de restructuration est soumis à une procédure de concertation selon le code l'urbanisme (en ses articles L.103-2 et suivants, et R.103-1 et suivants). Vous êtes donc invité à vous exprimer sur l'ensemble des composantes de l'opération : le fonctionnement des aménagements, l'insertion du futur BHNS (Bus à haut niveau de service) entre St-Genis-Pouilly et Meyrin, porté par PGA, dans le projet de réaménagement de la Porte de France, la prise en compte des mobilités douces, l'impact de l'opération sur l'environnement, le traitement paysager, la phase chantier ou tout autre composante de l'opération sur lequel vous souhaiteriez apporter une contribution.

En exécution de la délibération du _____

En date du _____

Je soussigné(e) _____

ai ouvert, ce jour, le présent registre côté et paraphé, pour recevoir les observations du public.

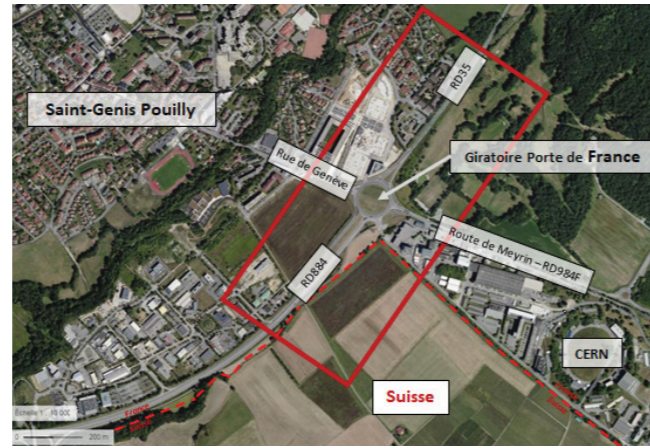
À _____, le _____

Signature

Table des matières

1 - Plan de situation et vue aérienne du secteur du projet.....	4
2 - Contexte général.....	4
3 - Opportunités et enjeux de l'opération.....	5
4 - Programme général de l'opération.....	5
5 - Calendrier prévisionnel.....	6
6 - Foncier.....	7
7 - Estimation financière.....	7
Annexe 1 : Programmation territoriale et répartition selon la capacité foncière (Source : PLU IH).....	7
Annexes	8
Plan d'intention d'aménagement.....	8
Profil type d'un aménagement de trémie – Exemple Carrefour sud.....	8
Intention d'aménagement non contractuelle - Vue générale.....	9
Intention d'aménagement non contractuelle - Carrefour Nord.....	9
Intention d'aménagement non contractuelle - Trémie.....	10
Observations du public	11

1 - Plan de situation et vue aérienne du secteur du projet



2 - Contexte général

Situé à l'extrémité Est du Département de l'Ain, sur la commune Saint-Genis Pouilly au sein du pays de Gex, à proximité de la frontière Suisse, le giratoire de la Porte de France est à l'intersection de plusieurs axes structurants du pays de Gex :

- Au sud-ouest, la RD 884 en provenance de Valservhône,
- Au nord-est, la RD 35 en provenance de Ferney-Voltaire et de Gex,
- Au sud-est, la RD 984F, porte d'entrée de Genève.
- Au Nord-Ouest, la rue de Genève

Sa situation centrale et sa proximité avec des pôles d'emplois générateurs de trafic (Agglomération genevoise, CERN, Technoparc de Saint-Genis-Pouilly, lycée international, maison médicale, piscine, pôle hôtelier, etc.) en font un nœud majeur de circulation du Pays de Gex. Les plus de 25 000 véhicules passant quotidiennement, le plus souvent en direction de la Suisse voisine, entraînent des difficultés de circulation dans le carrefour et sur les principaux axes. Ce carrefour, exclusivement routier et particulièrement congestionné en heures de pointe, est également accidentogène, en particulier pour les modes doux (piétons, vélos).

Les projets en cours sur le secteur seront également, à termes, générateurs de nouveaux trafics qu'il convient également d'anticiper :

- Livraison de l'ensemble des logements du quartier « Porte de France Nord » (au nord de la rue de Genève)
- Projet de création d'un parking-relais de grande capacité (800 places) (au sud de la rue de Genève)
- Projet d'aménagement « Porte de France sud »
- Projets de logement du secteur (cf Annexe 1 : Programmation territoriale et répartition selon la capacité foncière)

Afin de palier à ces difficultés de circulation (dont les projections montrent qu'elles ne devraient que s'accroître), le Département de l'Ain a décidé de réaménager intégralement l'actuel giratoire de la porte de France en permettant le développement de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (bus en site propre (dont l'infrastructure est compatible avec un projet futur de tramway) et modes actifs).

Ainsi, parallèlement au réaménagement de la porte de France, « Pays de Gex Agglomération » porte les projets de prolongation de la ligne de tramway Genève-Meyrin (CERN) par un bus à haut niveau de service (BHNS) et la création d'un parking Relais pour encourager l'interface entre l'automobile, les transports en commun et les modes doux.

3 - Opportunités et enjeux de l'opération

Le giratoire de la porte de France présente actuellement des caractéristiques et des dysfonctionnements rendant nécessaire son réaménagement :

- Limite de capacité du giratoire atteinte aux heures de pointes occasionnant d'importantes remontées de file et des temps de parcours rallongés
- Un aménagement actuel dangereux pour les usagers des modes actifs (piétons et cycles)
- Une absence d'offre alternative au transport individuel pour répondre à la fois au besoin grandissant de mouvements pendulaires transfrontaliers ainsi qu'aux enjeux de réduction de l'impact environnemental de la mobilité.

Sur la base de ces constats, le réaménagement du giratoire devra répondre principalement aux enjeux :

- D'amélioration de la fluidité et de la sécurité des échanges, avec une réduction des temps de parcours, en particulier en heure de pointe
- De facilitation du parcours bus en traversée du carrefour Porte de France (axe Saint-Genis-Pouilly – Meyrin) afin d'inciter au report modal
- De simplification et de sécurisation des liaisons piétonnes et cyclables

Il permettra également de manière directe ou indirecte, de :

- Accompagner les mutations urbaines du secteur avec l'urbanisation des secteurs « porte de France Nord » (en cours) et « Porte de France sud » (en projet)
- Anticiper l'augmentation prévisionnelle des mouvements pendulaires transfrontaliers
- Favoriser le fonctionnement et l'accès aux futurs parking relais / pôle d'échange multimodal (en projet)
- Créer une entrée de ville plus urbaine
- Accompagner le développement de l'activité du CERN sur le secteur
- Offrir un traitement paysager qualitatif et plus urbain permettant une meilleure insertion de l'aménagement dans le site
- Réduire l'impact sonore du trafic pour favoriser la mutation du secteur

- Recréer des continuités écologiques vertes et bleues en renaturant le Nant de l'Ecra et les espaces en périphérie du giratoire
- Simplifier la géométrie et la lisibilité des aménagements, notamment au profit des personnes à mobilité réduite
- Anticiper la mutation du système de transport en commun bus vers une éventuelle ligne de tramway
- Ne pas obérer le prolongement de la section à 2x2 voies au Nord du giratoire Porte de France
- Contribuer au développement stratégique du secteur « Porte de France »

4 - Programme général de l'opération

Le projet de réaménagement du giratoire a fait l'objet d'une prise en considération par délibération le 17 juin 2019. Depuis, le Département a mené différentes études techniques dans le but notamment de s'assurer de la faisabilité même de l'opération. En effet, plusieurs contraintes techniques spécifiques au site ont été identifiées lors des phases préliminaires et nécessitent d'être examinées de plus près afin de s'assurer de la faisabilité technique des propositions d'aménagement :

- Présence d'une nappe aquifère à une très faible profondeur (<1m)
- Présence d'ouvrages enterrés du CERN en exploitation (sensibilité vibratoire des équipements)
- Présence de couches géotechniques aux faibles caractéristiques mécaniques (argiles grises)
- Maintien des accès Transport exceptionnel à prendre en considération

Les études menées par le Département ont conduit à envisager la restructuration complète de l'intersection et de son environnement (cf plan d'intention d'aménagement et profil type en annexe 2 et 3 du présent dossier de concertation) en :

- Dénivelant le flux routier prépondérant (axe RD 884-RD 35) sous forme de trémie à 2x2 voies urbaines ;

- Créant deux carrefours à feux en surface et des ouvrages d'art de franchissement de la trémie ;
- Le carrefour Sud permettant notamment l'accès aux installations du CERN ainsi qu'au Technoparc ;
- Le carrefour Nord composé de deux ouvrages assurant la desserte vers la Suisse et Saint-Genis-Pouilly et permettant le passage du futur BHNS (compatible tramway).

La longueur et le profil en long de la trémie ainsi que la position des carrefours devront être étudiés lors des phases d'études ultérieures afin notamment d'être adaptés aux prévisions de trafic, aux contraintes du site et aux projets d'aménagement. Des visuels des principes d'aménagement sont joints dans les annexes 4 à 6 du présent dossier de concertation.

Espaces publics : aménagements cyclables et paysagers

Dans le cadre des études préliminaires, l'itinéraire cyclable Saint-Genis Pouilly à Meyrin a été identifié

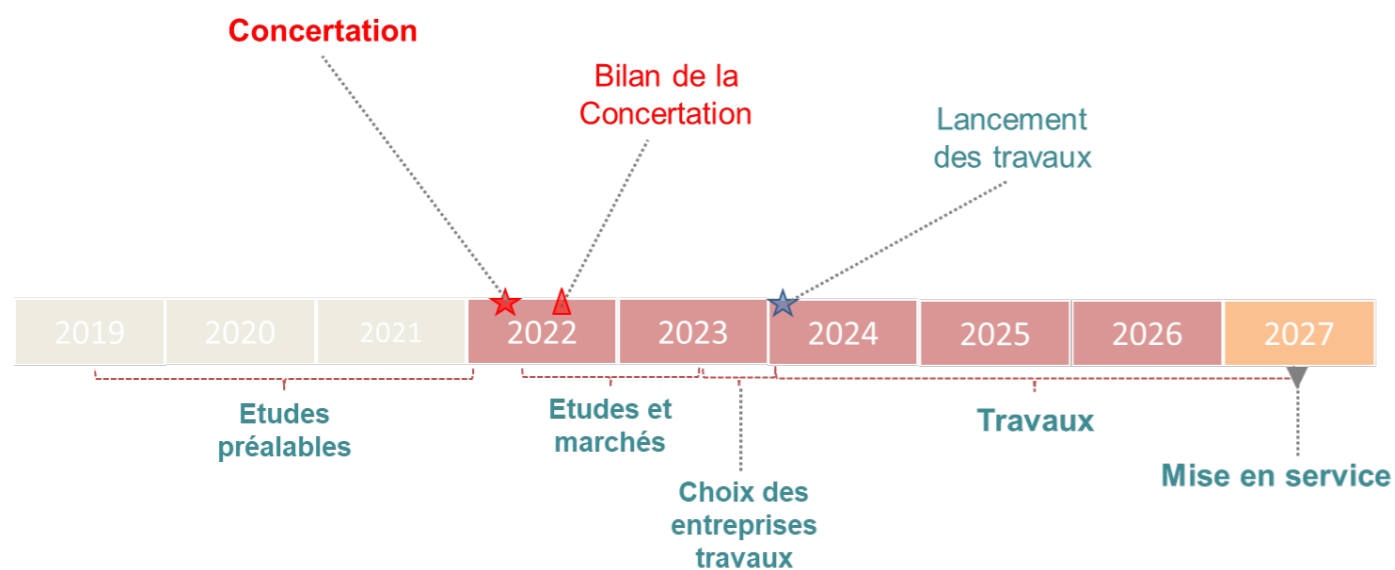
comme prioritaire et ferait de ce fait l'objet d'un aménagement avec séparation des usages : piste cyclable bidirectionnelle accolée à un trottoir dédié au piéton.

Les mouvements Nord-Sud et les accès au CERN se feraient via des voies vertes (mutualisées piétons et cycles) aménagées autour des voies de circulation avec un maillage assez fin afin de permettre de faciliter le transit comme la desserte locale (2 km de voies cyclables prévues).

Les aménagements paysagers autour des voiries feront l'objet d'une attention et d'un traitement particulier selon les sections :

- Sur certaines sections, l'aménagement paysager aura vocation à intégrer l'aménagement dans son environnement,
- Sur d'autres ces espaces permettront d'assurer la gestion des eaux de pluies,
- Sur d'autres ils feront l'objet d'une renaturation afin de permettre de recréer une continuité verte le long du Nant de l'Ecra et de la frontière suisse.

5 - Calendrier prévisionnel



6 - Foncier

Le projet s'étend sur près de 100 000m² en comptant les voiries, les ouvrages, les dispositifs d'assainissement et les espaces verts.

Aujourd'hui, ce foncier relève du domaine public pour partie et également du domaine privé (domaine

privé de collectivités, organisme ou particuliers). Des acquisitions foncières des parcelles privées et des transferts de propriété seront nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement.

7 - Estimation financière

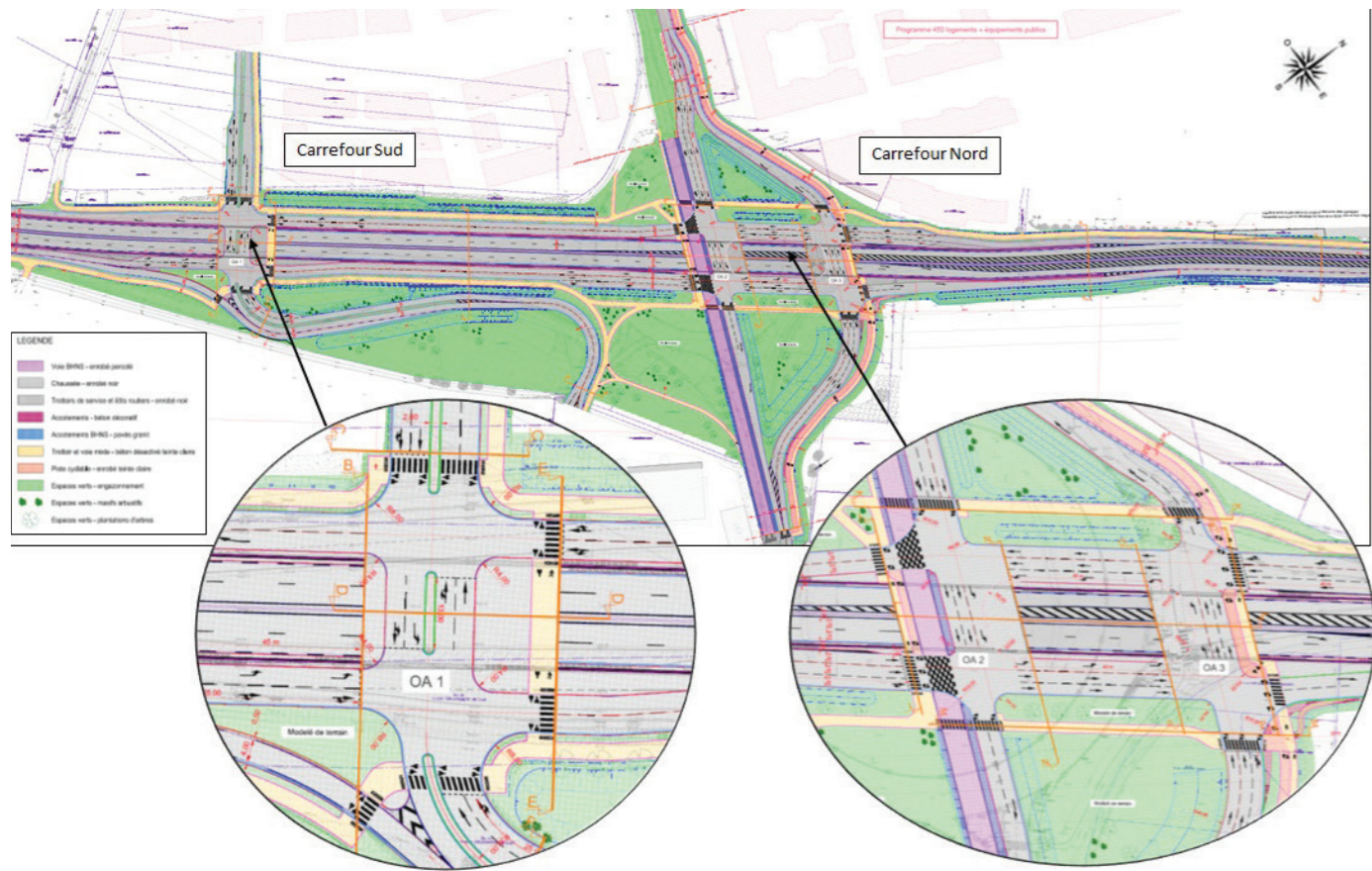
En fonction des éléments de programme et des limites du périmètre d'intervention qui seront retenus à la suite de la concertation, le coût total de l'opération devrait être compris entre 37 et 40M €

incluant les frais de maîtrise d'ouvrage, les frais de maîtrise d'œuvre, les acquisitions foncières et entre 35 et 38M € HT de travaux (hors travaux de réseaux concessionnaires).

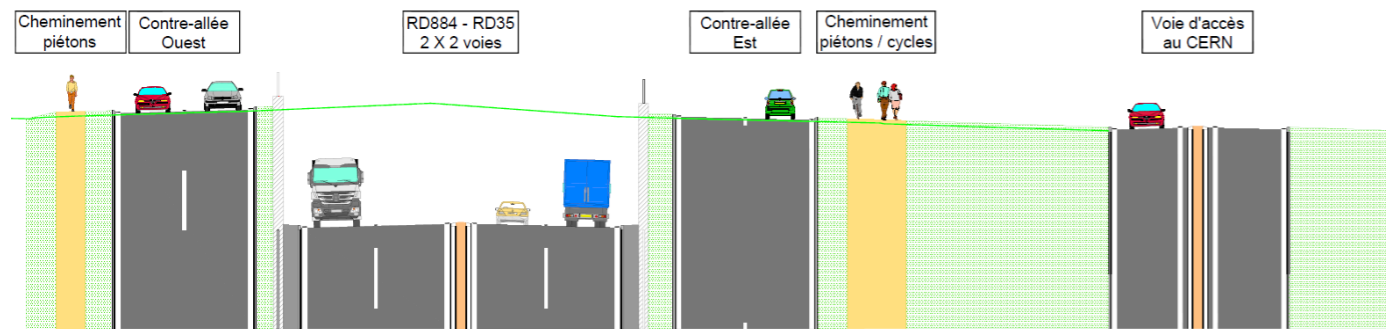
Programmation territoriale et répartition selon la capacité foncière (Source : PLU IH)

Typologie communale	Nombre de logements programmés jusqu'en 2030	Dont renouvellement urbain et optimisation foncière	Dont extension urbaine
Pôle urbain Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns	4 235	41 %	59 %
Pôle urbain Saint-Genis-Pouilly, Thoiry, Sergy	2 678	50 %	50 %
Pôle urbain Gex Cessy	2 189	78 %	22 %
Pôle urbain Divonne-les-Bains	798	38 %	62 %
Ville à accès BHNS (Segny)	210	38 %	62 %
Pôle relais (Collonges et Peron)	442	43 %	57 %
Villes à préserver (Crozet / Chevry, Echenevex, Saint-Jean-de-Gonville, Versonnex)	727	38 %	62 %
Communes rurales du sud	233	25 %	75 %
Commune rurale du nord	151	40 %	60 %
Communes rurales de la Valserine	94	18 %	82 %
Total	11 757	50 %	50 %

Annexes



Plan d'intention d'aménagement



Profil type d'un aménagement de trémie - Exemple Carrefour sud



Intention d'aménagement non contractuelle - Vue générale



Intention d'aménagement non contractuelle - Carrefour Nord

Observations du public



Intention d'aménagement non contractuelle - Trémie

Date	Observations

Date	Observations

Date	Observations

Date	Observations
------	--------------

Date	Observations
------	--------------

Date	Observations

Date	Observations

Date	Observations
------	--------------

Date	Observations
------	--------------

Date

Observations

Date

Observations

Date	Observations
------	--------------

Date	Observations
------	--------------

Date

Observations

Date

Observations

Date	Observations

Date	Observations

Date

Observations

Date

Observations

Date

Observations

Date

Observations

Date	Observations

Date	Observations

AIN⁰¹
le Département